

Avant 2004	Entre 2004 et le 1 ^{er} mars 2012	À partir du 1 ^{er} mars 2012
Exonération d'un quart de la cotisation du régime de base	100 points supplémentaires <u>sans</u> limite de points	100 points supplémentaires <u>avec</u> une limite de 500 points par an